



## Conseil de quartier Ermitage – Charles De Gaulle

---

### **Compte rendu de la réunion du 8 décembre 2011**

#### Présents :

- × Claude BROCHET, Président du Conseil de quartier
- × Catherine DU PENHOAT, Vice-Présidente du Conseil de quartier
- × Yves THIRION,
- × Debhia SEHKI,
- × Annick LACOUT,
- × Gilles LABIT,

#### Excusés :

- × Patrick JADE,
- × Christophe AURICOSTE,
- × Bernard CLUZEAUD,
- × Claire VALADIER,

#### Absents :

- × Valérie COULLOUETTE,
- × Séverine GOUDIGUEN,
- × Isabelle JOLY,
- × Kamel HAMMOUDIA,
- × Laurence PAQUEREAU,
- × Alexandre DU NOYER,

## **1.Présentation de Monique DEVOS, Présidente de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul St Wandrille.**

-Depuis le mois d'octobre la conférence Saint-Vincent-de-Paul est installée dans le modulaire de l'école Général Leclerc, le temps des travaux de rénovation et de mise aux normes de ses locaux situés sous la salle des Fêtes. Claude BROCHET a souhaité inviter Monique DEVOS afin de mieux faire connaître les activités de son organisation dans la ville.

-Après avoir rappelé l'histoire de la création de la société Saint-Vincent-de-Paul, elle en rappelle la devise : « *Aimer, partager, servir* ».

-La conférence aide les gens que les assistantes sociales ou le service Vie sociale de la Mairie lui signale ainsi que ceux qui s'adressent à elle, notamment par le biais du bouche-à-oreille. Installée depuis 30 ans dans le sous-sol de la Salle des Fêtes, prêtée par la Ville, l'aide prend plusieurs formes : la conférence possède un vestiaire, un garde-meubles et une épicerie de solidarité. Les vêtements et les meubles ne sont pas donnés, mais sont vendus à un coût très faible.

À l'heure actuelle, 25 familles sont aidées chaque semaine par le biais de l'épicerie de solidarité.

-La Conférence dispose également de trois appartements en médiation locative : la conférence est locataire, mais met à disposition un appartement avec un faible loyer pour celles et ceux qui ne seraient pas acceptés par un bailleur ou un propriétaire privé.

-Les bénévoles de la Conférence rendent visite aux personnes âgées ou isolées.

-Y. Thirion, conseiller de quartier, est devenu bénévole il y a quelques mois à la Conférence et fait part de son expérience.

-A. Lacout propose de mettre en relation Monique DEVOS avec différents prestataires qui achètent et recyclent vêtements et objets en ferraille ; ces objets les plus abîmés pourraient être vendus et cela ferait un complément financier à la Conférence.

-D. Sekhi se propose pour être volontaire ponctuellement, comme par exemple pour les collectes dans les supermarchés ou la brocante.

## **2.Présentation de Sylvain CLERC, nouveau chef de la police municipale**

-Sylvain CLERC se présente aux Conseillers : âgé de 31 ans, gendarme pendant 10 ans, il a pris ses fonctions depuis mi-mai comme chef de la police municipale de la Ville.

-Il rappelle les missions de proximité de la police municipale : surveillance et sécurité dans la ville, actions de prévention et de répression auprès des automobilistes (circulation et stationnement), actions de médiation, sécurité des commerçants, etc.

S.CLERC souhaite enrichir ces missions dans le cadre du CLSPD en développant les actions en faveur des écoliers (permis piétons, prévention routière...), des collégiens (prévention deux-roues, drogue, alcool, etc.) avec l'ensemble des services de la Ville et ses partenaires.

Il souligne que nous avons la chance d'avoir une délinquance faible dans notre commune.

Son objectif est bien sûr d'être au contact et au service de toute la population. Il souhaite développer un véritable échange avec les Conseillers de quartier, interlocuteurs privilégiés.

-La police municipale est disponible de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi ; une nocturne est assurée un soir par semaine jusqu'à 1h du matin. La police municipale est également présente le week-end lors des manifestations de la Ville.

-S. CLERC évoque la vidéoprotection ; il rappelle que deux caméras sont en place dans le quartier ; C. BROCHET s'interroge sur la pertinence du placement de la caméra située pour visualiser la place J.Tati : n'est-elle pas trop en retrait pour être efficace ? Il est rappelé que l'emplacement des caméras a été établi avec des spécialistes et en accord avec la police nationale.

-S. CLERC rappelle la procédure quant aux véhicules ventouses : un véhicule est considéré comme abusif quand il stationne plus de 7 jours sur le domaine public. Une fois qu'il est repéré, un courrier est adressé à son propriétaire pour qu'il déplace son véhicule ; sans action de sa part, il est verbalisé et il est demandé aux effectifs de la police nationale de procéder à son enlèvement.

### **3.Situation des travaux dans le quartier**

-Le Conseil de quartier est invité à donner son avis sur le projet de fitness parc qui lui a été remis il y a quelques semaines : ce projet est composé d'appareils et d'aggrès de fitness extérieur conçus pour s'adapter à tous les publics (âge, sportifs et non-sportifs ...). Il prendrait place sur les pelouses du parc Jean Moulin, non loin de l'aire de jeux pour enfants.

Le Conseil de quartier y est favorable.

-Le projet de réaménagement de la salle Jacques Tati est présenté au Conseil de quartier. Pour répondre aux besoins des habitants du quartier, la salle va être réaménagée de la façon suivante : la plus grande partie sera rénovée pour en faire une salle de quartier à la disposition des associations et du Conseil de quartier ; un office sera prévu. L'arrière de la salle va être réaménagé afin que le gymnase situé au-dessus dispose de sanitaires, de douches et de vestiaires pour les sportifs.

Le Conseil de quartier est satisfait de cette proposition.

C. BROCHET demande où sont les fauteuils de la salle. Pourront-ils être mis à nouveau à disposition de la salle ?

C. BROCHET souhaite que le Conseil de quartier puisse bénéficier d'un espace de rangement dans la salle.

-Les travaux d'aménagement du quai du 8 mai 1945 seront terminés pour la fin de l'année.

-Le spot complémentaire nécessaire à hauteur du rond-point d'Indochine sera installé en fin d'année.

-Le marquage au sol de la place réservée aux personnes handicapées a été refait place J.Tati.

-L'accès au passage souterrain sous la RD 113 : la descente pour les poussettes a été réparée, mais les marches sont toujours à réparer. Le Conseil de quartier demande à ce que le souterrain

soit plus souvent nettoyé, que les lampes soient réparées et changées et que le nettoyage des tags soit fait.

-Allée de Normandie : les catalpas vont être taillés la semaine du 26 au 30 décembre.

-Square Jean MOULIN : des arbustes vont être prochainement plantés en bordure du terrain d'évolution afin de masquer la vue vers l'avenue Charles De Gaulle ; cette barrière végétale donnera un confort supplémentaire au lieu.

#### **4.Projet Mardi-gras, pique-nique, apéritif aux Eaux-Vives**

-Le Conseil de quartier ne souhaite pas faire une animation pour Mardi-Gras cette année, et réfléchit à une autre formule pour l'an prochain.

-Les dates pour le pique-nique et l'apéritif seront revus ultérieurement.

#### **5.Tour de table**

-La distribution du *Pecq-en-Scène* au mois de novembre n'a pas été effectuée correctement dans le quartier Ermitage/Charles-de-Gaulle. Les Conseillers de quartier sont informés qu'à partir de janvier 2012, la Ville confie la distribution à un nouveau prestataire, celui actuel ne donnant absolument plus satisfaction. Il est rappelé aux Conseillers qu'il est important de contacter le service Communication quand ils ne reçoivent pas le journal afin de le signaler et qu'une distribution soit effectuée à l'adresse indiquée.

-Le Conseil de quartier s'interroge sur la nécessité d'implanter des poubelles type « vigipirate » dans le quartier en raison de la proximité des écoles, comme cela leur a été indiqué lors de la visite du quartier par les services techniques : en effet, il semble que dans d'autres villes environnantes, des poubelles classiques soient implantées sans difficulté. Quels sont les textes relatifs à ce point ?

**Claude Brochet**

*Président du Conseil de quartier  
Ermitage/ Charles De Gaulle*

**Catherine du Penhoat**

*Vice-Présidente du Conseil de quartier  
Ermitage/Charles De Gaulle  
Maire Adjoint*